Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Carreleur, veuillez visiter :
capcarreleur.fr/annales-sujets-et-corriges

Épreuve EG1 : Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique

Session 2026 • Code sujet : **26-CAP-CM-EG1** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Présentation et analyse critique du document tiré au sort (3 questions) **Page 3**

2. Mise en perspective et raisonnement disciplinaire (3 questions) **Page 6**

3. Argumentation, jugement et expression orale (2 questions) **Page 9**

4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://capcarreleur.fr/assets/annales/cap-carreleur/Histoire-Géographie/2026/CAP Carreleur - Histoire-Géographie - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

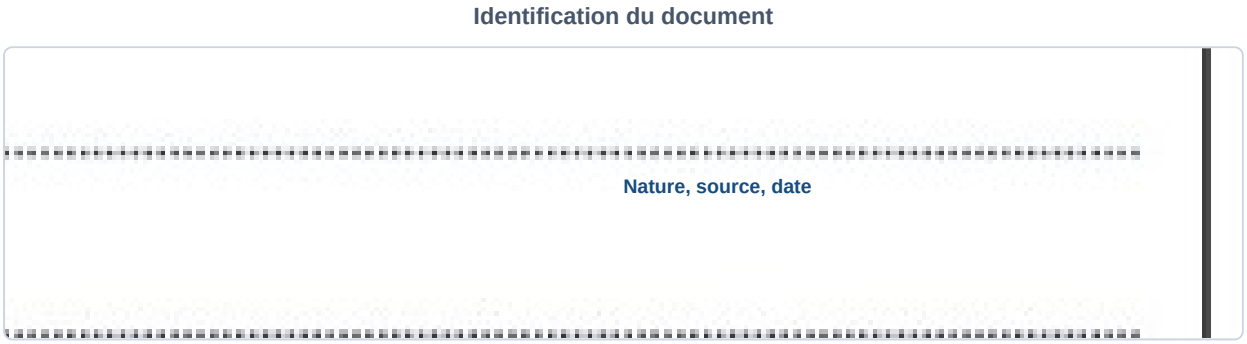
1. Présentation et analyse critique du document tiré au sort

Le candidat présente un document papier correspondant au thème tiré au sort parmi les six thèmes du programme en histoire, géographie ou EMC. Il l'identifie, le situe, s'appuie sur des éléments précis pour l'analyser et en indique une limite ou un point de vue à prendre en compte.

Identification du document

Question 1.1. Identifiez la nature du document, son auteur ou sa source, sa date lorsqu'elle est indiquée et son sujet. Présentez une information précise qu'il apporte.

Pour le DT 1, identifiez un extrait de déclaration politique prononcée par Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, le 9 mai 1950. La Fondation Robert Schuman en donne la source. Le texte propose une construction européenne progressive, par des réalisations concrètes créant une solidarité. Pour le DT 2, présentez un tableau statistique de la Banque mondiale sur la part de la population vivant en zone urbaine en 2020 : il indique notamment 81 % pour la France. Pour tout autre document, précisez sa nature, sa source, sa date et une information exacte qu'il apporte.



✓ RÉPONSE À RETENIR

DT 1 : déclaration de Robert Schuman, 9 mai 1950. DT 2 : tableau de la Banque mondiale, 2020, dont la France à 81 %.

Mise en contexte

Question 1.2. Situez le document dans son contexte historique, géographique ou civique. Mobilisez au moins un repère chronologique ou spatial pertinent pour le thème tiré au sort.

1. **DT 1 :** situez la déclaration dans l'Europe de l'après-Seconde Guerre mondiale. Le 9 mai 1950, Schuman propose une coopération progressive, dans un contexte où la paix européenne est un enjeu majeur. Le traité de Paris de 1951 fonde ensuite la Communauté européenne du charbon et de l'acier.
2. **DT 2 :** situez les données dans la géographie de l'urbanisation mondiale en 2020. La part urbaine atteint 56 % dans le monde, 81 % en France, 61 % en Chine et 35 % en Inde : les territoires présentent des niveaux d'urbanisation différents.

Pour un autre document, reliez son lieu ou sa date à un repère pertinent de son thème.

Repère de contexte



✓ RÉPONSE À RETENIR

DT 1 : Europe d'après-guerre, déclaration du 9 mai 1950. DT 2 : comparaison de l'urbanisation de quatre territoires en 2020.

Analyse critique

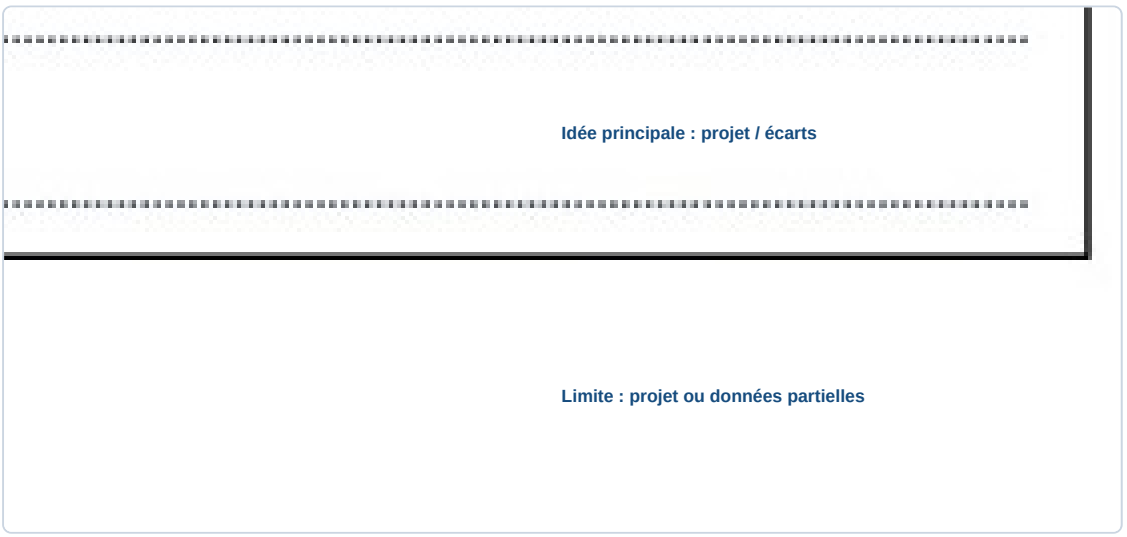
Question 1.3. **Expliquez ce que le document permet de comprendre en appuyant votre analyse sur deux éléments précis, puis indiquez une limite ou un point de vue à prendre en compte.**

Les deux documents éclairent des évolutions, mais leur portée diffère.

- **DT 1 :** « pas d'un coup » présente une construction progressive ; les « réalisations concrètes » doivent créer une « solidarité de fait ».
- **DT 2 :** la part urbaine est de 81 % en France contre 56 % dans le monde ; la Chine est à 61 % et l'Inde à 35 %.

La déclaration de Schuman exprime un projet politique, pas un bilan ni tous les points de vue. Les données de la Banque mondiale sont arrondies et limitées à quatre territoires pour une seule année : elles ne montrent ni les évolutions dans le temps ni les écarts à l'intérieur de chaque territoire.

Analyse et limite du document



✓ RÉPONSE À RETENIR

DT 1 expose un projet européen progressif, non ses résultats. DT 2 révèle des écarts d’urbanisation, mais seulement pour quatre territoires en 2020.

2. Mise en perspective et raisonnement disciplinaire

L'examinateur questionne le candidat sur le thème tiré au sort, en lien avec le document présenté et ses connaissances. Le candidat mobilise des notions et des repères adaptés, puis organise son raisonnement et le justifie par un exemple précis.

Enjeu, évolution ou organisation

Question 2.1. Expliquez un enjeu, une évolution ou une organisation en lien avec le thème tiré au sort. Employez au moins deux notions adaptées et reliez-les à des informations du document.

Construction européenne : la déclaration Schuman du 9 mai 1950 propose une intégration progressive et une solidarité entre États, fondées sur des réalisations concrètes.

Espaces urbains : le taux d'urbanisation mesure la part des habitants vivant en ville. En 2020, il atteint 81 % en France contre 56 % dans le monde : cette concentration pose des enjeux d'aménagement et de logement.

Affirmation démocratique : reliez les indices du document aux notions de souveraineté populaire et de droits politiques.

Mobilités : mobilisez accessibilité et intermodalité, en les reliant aux transports représentés.

Droits et libertés : associez liberté et responsabilité aux faits documentés.

Cohésion et diversité : reliez égalité et inclusion aux éléments du document.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Définir deux notions adaptées au thème, puis les justifier par des éléments précis du document.

Repère complémentaire

Question 2.2. Mobilisez un repère chronologique ou spatial complémentaire au document et expliquez en quoi il aide à comprendre le thème.

Thème	Repère complémentaire	Apport
Affirmation démocratique	1789 : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen	Énonce des droits et la souveraineté de la nation.
Construction européenne	25 mars 1957 : traité de Rome	Crée la Communauté économique européenne.
Espaces, transports et mobilités	1837 : ouverture de la ligne voyageurs Paris-Saint-Germain	Repère le développement du chemin de fer.
Espaces urbains	La métropole parisienne	Complète les taux nationaux en situant une forte concentration urbaine.
Droits et libertés	1948 : Déclaration universelle des droits de l'homme	Affirme un cadre commun de droits à l'échelle internationale.
Cohésion et diversité	4 octobre 1958 : Constitution de la Ve République, article 1	Affirme l'égalité devant la loi.

Choisissez le repère correspondant au thème et expliquez le lien avec le document présenté.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Repère à retenir selon le thème : 1789, 1957, 1837, métropole parisienne, 1948 ou 1958.

Réponse organisée

Question 2.3. Formulez une réponse organisée à la question de l'examinateur. Justifiez votre raisonnement par un exemple précis, historique, géographique ou civique, selon le thème tiré au sort.

1. **Affirmation démocratique :** depuis 1789, les droits et la souveraineté de la nation fondent l'affirmation démocratique. Reliez ce repère aux éléments du document.
2. **Construction européenne :** la déclaration Schuman de 1950 propose une coopération concrète, prolongée par le traité de Rome de 1957 et la création de la CEE.
3. **Mobilités :** l'ouverture de la ligne Paris-Saint-Germain en 1837 illustre le développement du rail et l'évolution des déplacements.
4. **Espaces urbains :** en 2020, 81 % de la population française vit en zone urbaine, contre 56 % dans le monde. Le document éclaire l'urbanisation, mais ne montre pas les différences entre villes.
5. **EMC :** critiquez une décision sans viser une personne pour son origine ; ne relayez pas les propos discriminatoires et signalez-les.

Pour chaque thème, appuyez la conclusion sur un fait précis du document et un repère pertinent.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Une idée défendue, un exemple précis et un lien explicite avec le document et le thème.

3. Argumentation, jugement et expression orale

Cette partie approfondit le thème tiré au sort et évalue une argumentation nuancée et compréhensible. En EMC, l'examinateur peut proposer une situation de propos visant une personne en raison de son origine ; en histoire ou en géographie, il demande une mise en perspective du document.

Situation d'EMC ou conclusion en histoire-géographie

Question 3.1. **Pour un thème d'EMC, distinguez la critique d'une décision publique de l'atteinte aux droits d'autrui dans un message publié sur un réseau social et visant une personne en raison de son origine. Indiquez une attitude responsable. Pour un thème d'histoire ou de géographie, formulez une conclusion argumentée sur l'apport et les limites du document présenté.**

En EMC : critiquer une décision publique relève de la liberté d'expression. Viser une personne en raison de son origine peut constituer une injure raciste ou des propos discriminatoires, qui portent atteinte à sa dignité et à l'égalité. Une attitude responsable consiste à ne pas relayer le message, à le signaler et à soutenir la personne visée.
En histoire-géographie : la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950 présente la construction européenne comme progressive, sans décrire les étapes ultérieures. Le tableau de la Banque mondiale compare l'urbanisation en 2020, par exemple 81 % en France et 35 % en Inde, mais ne montre ni les évolutions dans le temps ni les inégalités entre villes.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La critique d'une décision est un droit ; les propos racistes portent atteinte aux droits d'autrui. Tout document informe dans un périmètre et un point de vue à considérer.

Relances et expression

Question 3.2. **Répondez aux relances de l'examinateur en justifiant votre point de vue, en mobilisant les valeurs ou principes pertinents lorsque le thème s'y prête, et en vous exprimant de manière claire et organisée.**

Répondez en trois temps : énoncez votre idée, justifiez-la par un fait précis, puis concluez ou nuancez. En EMC, mobilisez selon le sujet la liberté d'expression, l'égalité et le respect de la dignité : contester une politique est légitime, les propos racistes ne le sont pas. En histoire, replacez les faits dans leur contexte et distinguez-les de leur interprétation. En géographie, précisez l'échelle et les acteurs concernés. Ainsi, le taux d'urbanisation de la France, 81 % en 2020, indique une population majoritairement urbaine, mais ne renseigne pas à lui seul sur les conditions de vie dans les villes.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Une idée claire, un fait précis pour la justifier, puis une nuance, en mobilisant les notions adaptées au thème.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve orale ponctuelle du CAP Carreleur mosaïste, session 2026, porte le code 26-CAP-CM-EG1. La durée officielle indiquée est de 2 heures et le coefficient de l'épreuve EG1 est 3. Le candidat tire au sort l'un des six thèmes d'histoire, de géographie ou d'EMC, présente et analyse un document, mobilise ses connaissances et argumente à l'oral.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Présenter un document consiste à préciser sa nature, sa source, sa date éventuelle, son sujet et une information qu'il apporte.
- Contextualiser exige un repère chronologique ou spatial pertinent pour le thème tiré au sort.
- L'analyse critique s'appuie sur deux éléments précis et prend en compte les limites ou le point de vue du document.
- Les ressources proposent la déclaration Schuman de 1950 et des taux d'urbanisation de 2020 : monde 56 %, France 81 %, Chine 61 %, Inde 35 %.

Points de vigilance & attentes du jury

- Préparez une liste de six documents papier, à raison d'un document par thème du programme.
- Pendant les cinq minutes de préparation, relevez la source, un repère, une information précise, une idée et une limite.
- Reliez les notions aux informations du document et justifiez votre réponse par un exemple précis.
- En EMC, distinguez la critique d'une décision publique des propos qui portent atteinte aux droits d'autrui.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser l'analyse du document tiré au sort ?

Identifiez sa nature, sa source, sa date éventuelle et son sujet. Situez-le avec un repère pertinent, appuyez l'analyse sur deux éléments précis et terminez en signalant une limite ou un point de vue à nuancer.

Q : Comment exploiter un tableau de données ou un extrait historique ?

Pour un tableau, indiquez l'indicateur, l'année, les territoires et les valeurs utiles, ainsi que la source. Pour un extrait historique, présentez l'auteur et la date, puis replacez les propos dans leur contexte.

Q : Combien de temps sont prévus pour la préparation et l'oral ?

Le sujet indique une durée officielle de 2 heures pour l'épreuve. La consigne de l'oral prévoit 5 minutes de préparation, puis une phase orale de 10 minutes au maximum, comprenant la présentation du document et les questions.

Q : Comment les points sont-ils répartis entre les parties ?

La grille répartit les 20 points entre la présentation et l'analyse critique du document, notées sur 9, la mise en perspective et le raisonnement disciplinaire, sur 7, puis l'argumentation, le jugement et l'expression orale, sur 4.

Sujet officiel associé (PDF) : https://capcarreleur.fr/assets/annales/cap-carreleur/Histoire-Géographie/2026/CAP Carreleur - Histoire-Géographie - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources CAP Carreleur : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.